

## **LE COMITÉ DES STATISTIQUES DE LA SADC CONCLUT SA RÉUNION À VICTORIA FALLS ET PLAIDE EN FAVEUR DE LA RATIFICATION DU PROTOCOLE ET DES RÉFORMES RÉGIONALES DES DONNÉES**

Le Comité des statistiques de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a conclu sa réunion à Victoria Falls, au Zimbabwe, en mettant l'accent sur le renforcement de la coopération et de l'harmonisation régionales en matière de statistiques. L'un des principaux résultats de la réunion était l'appel lancé aux États membres pour qu'ils signent et ratifient d'urgence le protocole de la SADC sur les statistiques. Le Comité a recommandé que les États membres de la SADC saisissent le prochain Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la SADC qui se tiendra en août 2025 à Antananarivo (Madagascar) comme la prochaine occasion statutaire de signer le protocole. Il est également possible aux États membres de signer le protocole dans leur pays, au moment qui leur convient, avec le concours du Secrétariat de la SADC.

La réunion a souligné que la ratification et l'entrée en vigueur du protocole sur les statistiques sont importantes pour la mise en place d'un système régional solide et harmonisé de statistiques qui soutient l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes, la planification économique et le suivi des objectifs de développement régionaux et mondiaux. À cet égard, le Comité a félicité la République du Botswana et la République de Zambie d'avoir ratifié le protocole sur les statistiques et a exhorté les autres États membres à accélérer le processus de signature et de ratification du protocole.

La réunion a également reçu les rapports des États membres sur les progrès réalisés au niveau national en vue de la signature et de la ratification du protocole sur les statistiques.

Le Comité a en outre examiné les progrès accomplis dans le cadre du projet régional de statistiques SADC-Banque mondiale et a mis l'accent sur le renforcement des capacités par le biais de la formation et de l'assistance technique

Il a également pris des décisions clés dans les domaines thématiques suivants :

- **Comptes nationaux** : Renforcement des capacités pour la transition vers le système des comptes nationaux (SCN) 2025 et soutien au recensement économique à Madagascar.
- **Statistiques sur la pauvreté** : Organisation d'une formation pour soutenir la production de l'Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) national et le développement d'un IPM régional.

- **Statistiques des prix** : Examens de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) dans certains pays et suivi des progrès réalisés en matière d'harmonisation.
- **Statistiques du commerce** : Finalisation des lignes directrices méthodologiques pour les statistiques informelles du commerce transfrontalier et des services.
- **Statistiques agricoles** : Renforcement de la collaboration pour le portail du système de gestion de l'information agricole (AIMS) de la SADC et soutien aux bilans alimentaires.
- **Statistiques sur la migration** : Adoption d'outils harmonisés et intégration des modules de migration dans les recensements nationaux.
- **Statistiques sur le travail** : Le Comité a exhorté les États membres à produire les statistiques sur le travail sur une base régulière, en utilisant les normes statistiques les plus récentes, afin d'améliorer la comparabilité entre les États membres et d'éclairer l'élaboration de politiques et de stratégies adaptées en matière d'emploi.
- **Statistiques sur le genre** : Approbation de la boîte à outils sur l'inclusion financière des données ventilées par sexe.

Le Comité a chargé également le Secrétariat de terminer les principales plateformes numériques, y compris le portail de données ouvertes et le système intégré de base de données sur les statistiques du commerce, afin de soutenir une infrastructure de données régionale durable et accessible.